

1. Identification de la substance ou de la préparation et de la société / entreprise

1.1 Identificateur du produit

Diemet poudre

Numéro CAS:
Numéro CE (EINECS / ELINCS):
Numéro d'indice CE:
Numéro d'enregistrement
REACH:

1.2 Pertinents, identifiés utilisations de la substance ou de la préparation et les utilisations déconseillées

Utilisation de la substance ou de la préparation: Durcisseur Matière de charge
Non recommandé utilise de la substance ou de la préparation: Autres

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données

Fabricant

ERKODENT Erich Kopp GmbH
Siemensstrasse 3

Téléphone: 07445 8501 0
Telefax: 07445 2092

D 72285 Pfalzgrafeweiler

Fournisseur

ERKODENT Erich Kopp GmbH
Siemensstrasse 3

Téléphone: 07445 8501 0
Telefax: 07445 2092

D 72285 Pfalzgrafeweiler

Contact pour demande d'information

ERKODENT Erich Kopp GmbH

Information Téléphone: 07445 8501 21

Information Télécopie:

E-mail (personne compétente): w.heuchert@erkodent.com

Site web: www.erkodent.com

Interlocuteur national

ERKODENT Erich Kopp GmbH

Information Téléphone: 07445 8501 0

Information Télécopie:

E-mail (personne compétente): info@erkodent.com

Site web:

1.4 Numéro d'urgence

ERKODENT Erich Kopp GmbH

Téléphone: 07445 8501 0

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

1.5 Service responsable de l'information

Entwicklung +49 (0) 7445 8501-21

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Regulation (EC) No 1272/2008:
Skin Sens. 1; H317 , Eye Irrit. 2; H319

Directive 67/548/EEC: -

2.2 Des éléments d'étiquetage

2.2.1 Étiquetage, conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008

Pictogrammes des risques:

Mot signal:	GHS07
Phrases H:	Attention 317 Peut provoquer une allergie cutanée. 319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Phrases P:	261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. 272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. 280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. 302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. 321 Traitement spécifique (voir .? sur cette étiquette). 333+313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. 501 Éliminer le contenu/réceptacle dans .?. 501 Éliminer le contenu/réceptacle dans .?.

2.2.2 Etiquetage conformément au directive 67/548/CEE

Symboles de danger:

Phrases R: -
Phrases S: -

2.3 Autres risques

La substance n'est pas classée comme dangereuse dans le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. La substance n'est pas classée comme dangereuse selon la directive 67/548/CEE.

3. Composition / Informations sur les composants

3.1 Caractérisation chimique de la substance ou de la préparation

Matière de charge Contient: peroxydes.

3.2 Composition de la substance ou de la préparation

Substance:	numéro CE:	n° CAS:	Numéro d'identification UE:	N° REACH:	Concentration:	Classification: EC 1272/2008(CLP):	Classification: 67/548/EEC:
Dibenzoylperoxid	202-327-6	94-36-0	617-008-00-0		<0,6%	Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317	E; R3 O; R7 Xi; R36 -; R43

Ingrédients des limites d'exposition CE

Substance:	numéro CE:	n° CAS:	Numéro d'identification UE:	N° REACH:	Concentration:	Classification: EC 1272/2008(CLP):	Classification: 67/548/EEC:
							67/548/EEC:

(Le libellé des phrases de risque citées, est donné dans le chapitre 16)

3.3 Indications complémentaires

aucune

4. Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Indications générales: Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

En cas d'inhalation: Veiller à un apport d'air frais. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste. Rincer la bouche abondamment à l'eau.

En cas de contact avec la peau: Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas de malaises persistants, consulter un médecin. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

En cas de contact avec les yeux: Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Protection individuelle du secouriste: Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

4.2 Plupart des symptômes importants et les effets, à la fois aigus et retardés

Symptômes: Aucune information disponible.

Nature du danger: Aucune information disponible.

4.3 Indication de toute l'attention médicale immédiate et un traitement spécial nécessaire

Aide d'urgence: Aucune information disponible.

Traitement: Aucune information disponible.

5. Lutte contre l'incendie

5.1 Informations générales

aucune

5.2 Moyens d'extinction

Approprié: Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Brouillard d'eau. Poudre d'extinction.

Inapproprié: Jet d'eau à grand débit.

5.3 Dangers particuliers émanant de la substance ou de la préparation

Aucune information disponible.

5.4 Conseils pour les pompiers

Équipement de protection spécial des pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Informations complémentaires

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

6. Mesures de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et de procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel Eloigner toute source d'ignition. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'un masque respiratoire.

6.2 Précautions pour l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol / au sol.

6.3 Méthodes et matériaux pour isolation et de nettoyage

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

6.4 Références aux sections d'autres

aspirer les substances solides ou les ramasser à l'aide d'une serpillère mouillée. éliminer immédiatement les quantités renversées. Ne pas utiliser de brosse, ni d'air comprimé pour le nettoyage de surfaces ou de vêtements.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions de manipulation

Informations pour manipulation sécuritaire

Eviter la formation de poussière.

Mesures techniques

Utiliser un échappement (laboratoire).

Précautions contre d'incendie et d'explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Informations complémentaires

aucune

7.2 Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

Matériaux d'emballage

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Exigences pour stockage et conditionnement

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. poser des couvercles sur les conteneurs

immédiatement après utilisation.

Stockage des produits chimiques

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Des informations complémentaires concernant conditions de stockage

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

Classe de stockage:

7.3 Utilisations finales particulières

Observer le mode d'emploi.

8. Contrôle d'exposition / protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites d'exposition

Substance:	n° CAS:	Source:	Valeur limite au poste de travail:	Limitation de crête:	Remarque:
Dibenzoylperoxid	94-36-0	TRGS 900 (Dibenzoylperoxid 01/06)	5 mg/m ³ E	1 (1)	DFG

Valeurs limites d'exposition CE

Substance:	n° CAS:	Source:	Valeur limite au poste de travail:	Limitation de crête:	Remarque:

8.1.2 DNEL et PNEC-valeurs

DNEL-valeurs

Substance:	n° CAS:	DNEL/DMEL	Industrie	Activités professionnelles	consommateur
Dibenzoylperoxid	94-36-0	Ingestion court terme (aigu)			
		Ingestion long terme (répété)			1,65 mg/kg KG/d
		Contact avec la peau court terme (aigu)			
		Contact avec la peau long terme (répété)	6,6 mg/kg KG/d	6,6 mg/kg KG/d	3,3mg/kg KG/d
		Inhalation court terme (aigu)			
		Inhalation long terme (répété)	11,75 mg/m ³	11,75 mg/m ³	2,9mg/m ³

PNEC-valeurs

Substance:	n° CAS:	PNEC	Salariés, industrie	Salariés, activités professionnelles	consommateur

8.1.3 Control-Banding

Control-Banding

aucune

8.1.4 Informations complémentaires

aucune

8.2 Contrôle d'exposition

Contrôles l'exposition professionnelle

aucune

Manipulation des produits chimiques

Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Équipement de protection individuelle

XXXX

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales. Aération technique du poste de travail.

Protection des mains

Modèle de gants adapté: Caoutchouc butyle. imperméable aux liquides Solvants/Diluant.

Protection des yeux

Protection oculaire: non indispensable.

Protection de la peau

Protection corporelle: non indispensable.

Contrôle d'exposition environnementales

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Contrôle d'exposition consommateurs

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

8.3 Scénario d'exposition

aucune

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1 Information sur base propriétés physiques et chimiques****Aspect**

État physique:	Poudre
Couleur:	différente
Odeur:	caractéristique
Seuil de l'odeur:	Aucune donnée disponible

Données de sécurité

	Paramètre	Valeur	Unité	Remarque
Densité:				non déterminé
Densité apparente:				non déterminé
pH:				non déterminé
Température / plage de fusion:				non déterminé
Température / plage d'ébullition:				non déterminé
Point d'éclair:				non déterminé
Inflammabilité:				non déterminé
Seuil minimal d'inflammabilité:				non déterminé
Seuil maximal d'inflammabilité:				non déterminé
Danger d'explosion:				non explosif.
Seuil minimal d'explosion:				non déterminé
Seuil maximal d'explosion:				non déterminé
Température d'ignition:				aucune Risque

Température de décomposition:
Propriétés comburantes:
Pression de vapeur:
Densité de vapeur relative:
Vitesse d'évaporation / indice de volatilisation:
Solubilité dans l'eau:
Solubilité dans corps gras:
Solubilité dans :
log P O/W (n-octanol / eau):
Viscosité:
Test de séparation des solvants:
Teneur en solvants:

d'autoinflammation.
non déterminé
non déterminé
non applicable
non applicable
non applicable
insoluble
non déterminé
non déterminé
non déterminé
XXXX non applicable
non déterminé

0,0 %

9.2 Autres informations

Teneur en corps solides (%) 100

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Polymérisation.

10.2 Stabilité chimique

aucune décomposition lente Décomposition spontanée

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

aucune Produits de décomposition dangereux

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5 Matières à éviter

Aucune information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

10.7 Indications diverses

aucune

11. Informations toxicologiques

11.1 Information sur les effets toxicologiques

Les indications se rapportent aux principaux composants.

Toxicité aiguë

Substance:	n° CAS:	Informations toxicologiques
Dibenzoylperoxid	94-36-0	toxicité aiguë, oral LD50: > 5000 mg/kg (Ratte.)

Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux

Aucune donnée disponible

11.2 Effet irritant et caustique

Irritant de la peau

aucune

Irritant des yeux

irritant.

Irritant des voies respiratoires

légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification.

Caustique

aucune

11.3 Sensibilisation

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

11.4 Effet après exposition répétitives ou à long terme

Aucune information disponible.

11.5 Effets CMR

Cancérogénicité

Aucune information disponible.

Mutagénicité

Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible.

11.6 Remarques générales

max. 0,6 % Dibenzoylperoxide

Expériences tirées de la pratique

Aucune information disponible.

Observation diverses

Aucune information disponible.

Indications complémentaires

Aucune information disponible.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Les indications relatives à l'écologie se rapportent aux principaux composants.

Écotoxicité

Substance:	n° CAS:	Écotoxicité
Dibenzoylperoxid	94-36-0	toxicité aiguë poisson LC50: 0,0602 mg/l/96 h (Regenbogenforelle [Oncorhynchus mykiss]) toxicité aiguë Daphnien EC50: 0,110 mg/l/48 h (Großer Wasserfloh[Daphnia magna]) toxicité aiguë algue EC50: 0,0711 mg/l/72 h ([Pseudokirchneriella subcapitata])

12.2 Persistance et Dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité

Aucune information disponible.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT

non applicable

12.6 Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

12.7 Autres indications écologiques

Classe de risque pour le milieu aquatique: Présente un faible danger pour l'eau. (WGK 1)

12.8 Indications diverses

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

Élimination appropriée / Conditionnement

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code déchets

Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

Code déchets de produit: 07 02 13 - Kunststoffabfälle

Code déchets de conditionnement:

Remarque

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

14. Transport information

14.1 Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Désignation officielle pour le transport

N° UN:

Étiquette de danger:

Remarque:

Groupe d'emballage:

Code de classification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2 Transport maritime (IMDG)

Proper Shipping name

UN-No.:

Label:

EmS-No:

Special Provisions:

Remark:

Packing Group:

MFAG:

Marine pollutant:

Not a hazardous material with respect to these transportation regulations.

14.3 Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Proper Shipping name

UN/ID-No.:

Label:

Packing Group:

Remark:

Not a hazardous material with respect to these transportation regulations.

14.4 Poste

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Étiquetage

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

-

Marquage spécial de certaines préparations

Aucun étiquetage nécessaire selon 1999/45/CE, annexe V B, n°9.

15.2 Sécurité, santé et réglementations environnementales spécifiques législation, de la substance ou de la préparation

Réglementations EU

Directive 1999/13/CE sur la limitation d'émissions de composés organiques volatils (DIR-COV)

Aucune information disponible.

Règlement (CE) n° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Aucune information disponible.

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants

Aucune information disponible.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Aucune information disponible.

Règlement (CE) n° 648/2004 (Régulations des détergents)

Aucune information disponible.

Restrictions en vertu du titre VIII du règlement (CE) n° 1907/2006

Aucune information disponible.

Directives nationales

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Indications relatives aux restrictions d'emploi

Aucune information disponible.

Ordonnance d'incidents

Aucune information disponible.

Classe de stockage

Classe de risque pour le milieu aquatique

1 weak water pollutant (WGK 1)

Instruction technique pour la qualité de l'air (IT-air)

Aucune information disponible.

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Aucune information disponible.

15.3 Évaluation de la sécurité chimique

Cette préparation a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

16. Autres informations**16.1 Libellé de la H et R-phrases vertu du paragraphe 3**

Règlement (CE) n ° 1272/2008

317 Peut provoquer une allergie cutanée.

319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Directive 67/548/CEE

-

16.2 Conseils pour la formation

aucune/aucun

16.3 Restriction(s) d'utilisation recommandée(s)

aucune

16.4 Informations diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

16.5 Documentation concernant les modifications

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

16.6 Sources de données

aucune/aucun

16.7 Key et définition

Textes des phrases R sous la section 3:

17. Annexe**17.1 Scénario d'exposition**

-
